

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 21 (1991)
Heft: 12

Rubrik: Votre santé : contracter le sida chez le dentiste : un risque quasiment nul en Suisse!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Contracter le sida chez le dentiste un risque quasiment nul en Suisse!

Sida... un mot qui fait peur. Ce sentiment n'épargne pas ceux qui fréquentent les cabinets dentaires. Et ce, d'autant plus depuis que les médias se sont fait l'écho du cas d'une jeune Américaine qui, en Floride, aurait ainsi contracté le virus. Les moyens de propagation du sida sont encore méconnus du grand public, malgré les campagnes d'information entreprises. Pour répondre aux vives inquiétudes des patients, l'Association suisse des médecins-dentistes indépendants (ASMDI) a décidé de faire le point au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue tout récemment à Lausanne. Elle avait fait appel au D^r Georges Ducel, chef du Service d'hygiène hospitalière de l'Hôpital cantonal de Genève, et aux D^r Marcel Capt et D^r Jean Essade, médecins-dentistes, respectivement son président et son vice-président.



Des mesures rigoureuses pour éviter toute éventuelle contamination

Le D^r Georges Ducel a présenté la maladie depuis 1981, date à laquelle les premiers cas du syndrome d'immuno-déficience acquise (SIDA) ont été signalés aux Etats-Unis. Aujourd'hui, d'après l'OMS, 9 à 11 millions de personnes dans le monde sont infectées par le virus. D'après le D^r Michael H. Mersen, directeur du programme mondial OMS de lutte contre le sida, «chaque jour qui passe 5000 personnes supplémentaires sont infectées par le virus dans le monde». C'est une maladie sexuellement transmissible.

La question de savoir si elle se transmet à l'occasion d'un acte médico-technique a été posée. D'après le D^r G. Ducel, la réponse est claire: «Cette possibilité existe mais le risque est faible! A ce jour, seuls une trentaine de cas prouvant ce type de transmission d'un malade à du personnel médical, infirmier ou paramédical ont été enregistrés.» En ce qui concerne la transmission de l'infection pendant un acte dentaire effractif, le D^r G. Ducel s'est voulu rassurant. «Seuls cinq cas ont pu être notifiés avec certitude aux Etats-Unis. Ces cinq patients ont été suivis par le même chirurgien-dentiste. Aucun cas en Suisse n'a été signalé.» Le D^r G. Ducel a, enfin, exposé les mesures médicales préventives qu'observent rigoureusement chez nous les disciples d'Esculape, tant en milieu hospitalier que dans les cabinets médicaux et dentaires.

H. Daumier

Le VIH, un virus fragile!

Après avoir fait un tour d'horizon et l'historique de la maladie, le D^r M. Capt a parlé des possibilités de contamination et des moyens de s'en prémunir. Disons d'emblée que, contrairement à d'autres virus, celui du sida est extrêmement fragile. A l'air libre, il ne résiste pas plus de deux à trois heures et en aucun cas aux désinfectants utilisés couramment dans les cabinets dentaires.

En Suisse, 40 000 actes dentaires sont effectués quotidiennement. Et, à ce jour, on ne connaît aucun cas de transmission du rétro virus par ce biais. Toute contamination au cours de tels soins est donc hypothétique. D'ailleurs, comme l'a relevé le D^r Jean Essade, «on n'a pas attendu le sida pour prendre des mesures prophylactiques sévères dans l'exercice de la profession». Des recommandations très strictes ont été édictées par l'Office fédéral de la santé publique. Et ce «non seulement à cause du virus VIH (en fait peu contagieux) mais surtout à cause des infections susceptibles d'être transmises, par exemple le virus de l'hépatite B, l'herpès ou des bactéries pouvant provoquer des affections respiratoires et sinusiennes». Nettoyage, désinfection et stérilisation rigoureux de tous les instruments sont exécutés au pied de la lettre par les praticiens et ce, tant pour protéger leurs patients qu'eux-mêmes et leurs collaborateurs. L'emploi systématique de matériel à jeter après usage, seringues, embouts, pompes à salive contribuent aussi à cette prévention. Le médecin-dentiste porte en principe des gants. Il le fait impérativement s'il a une blessure, même légère, à la main.

Enfin, le danger d'être contaminé par une piqûre accidentelle est extrêmement faible. Il est de l'ordre de 0,007 à 0,03%. A titre de comparaison, comme l'a relevé le D^r G. Ducel, «il est bien supérieur lorsqu'on se fait soigner par acupuncture, tatouer ou percer les oreilles par des non-professionnels dénués de tout scrupule.»

Alors, en Suisse, les risques de contracter le Sida en se faisant soigner les dents existent-ils vraiment? Ils sont pratiquement nuls. Pas de panique donc.

Jacqueline Mayor ■